

10 Port-Gentil

Vie des entreprises/SEEG/Direction de région Littoral Onze agents décorés de la Médaille du travail

RAD

Port-Gentil/Gabon

D'autres ont reçu celle de l'entreprise. En présence du gouverneur de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina, du maire de Port-Gentil, Bernard Apérano, du directeur provincial du Travail, et directeur général délégué, Jean-Pierre Lasseni Duboze.

ONZE agents de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) ont été décorés, vendredi dernier, de la Médaille du travail, dont cinq d'or pour ceux d'entre eux totalisant 30 ans de service. Les autres ont été parés du bronze et de l'argent pour avoir exercé pendant 10 et 20 ans dans l'entreprise. Trois autres ont été récompensés par l'entreprise.

La cérémonie s'est déroulée en présence du gouverneur de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina, du maire de Port-Gentil Bernard Apérano, du directeur provincial du Travail Armel Thibault Olende, et du directeur général délégué de la SEEG, Jean-Pierre Lasseni Duboze assisté pour la circonstance de son adjoint Désiré Meba.

Après avoir remercié les plus hautes autorités du pays pour la confiance placée en sa modeste personne en le nommant à la



Photo : Julie Nguimbi

Thuriaf Etougou, directeur de région Littoral décoré de la médaille d'or du travail.

tête de la Société, Jean-Pierre Lasseni Duboze a rappelé la mission de la SEEG qui est d'assurer chaque jour aux Gabonais le service public de l'eau potable et de l'électricité. « Autant dire que c'est avec beaucoup d'humilité que je prends l'engagement de tout mettre en œuvre pour répondre efficacement aux exigences de la mission qui m'est assignée », a-t-il indiqué. Non sans ajouter : « Je mesure chaque jour l'ampleur de la tâche qui m'incombe, et je reste convaincu qu'avec le concours de tout le monde, notre entreprise pourra relever, avec succès, son grand défi d'assurer le service public en eau potable et en électricité (...) Certes, la tâche n'est pas facile, puisque nous ne disposons pas de baguette magique. Mais je suis certain, qu'avec la collaboration effective et la solidarité



Photo : Julie Nguimbi

Les décorés et leurs responsables au terme de la cérémonie.

de tous, l'institution qu'est la Seeg saura poursuivre sa mission avec succès.»

Mais pour y arriver, il pense que cela exige beaucoup d'engagement et de travail de tout le personnel. Pour peu, a-t-il dit en substance, que « les défis qui nous attendent sont grands ». Qu'il leur faut, dès



Photo : Julie Nguimbi

Les personnalités lors de la cérémonie de décoration.

lors, multiplier les efforts aux fins d'améliorer l'accès pour tous à l'eau potable et à l'électricité. Sur ce, le nouveau directeur général délégué a promis de travailler avec tous les acteurs majeurs du secteur pour atteindre cet objectif. Autrement dit, sur le soutien actif de chaque agent.

Mais à condition, a-t-il dit, que chacun accomplisse sa tâche avec honnêteté et dévouement, dans l'intérêt de tous. Avec pour seule ambition la satisfaction du client. Par-delà ses conseils utiles, Jean-Pierre Lasseni Duboze n'a pas manqué de féliciter les heureux récipiendaires pour leur fidé-

lité et pour tous les services rendus à l'entreprise. Le directeur provincial du Travail a abondé dans le même sens en leur adressant ses « vives et chaleureuses félicitations ». Non sans tresser, par la même occasion, des lauriers à la SEEG, « pour avoir permis à ce personnel d'atteindre des niveaux de responsabilité et d'ancienneté leur permettant ce jour d'être à l'honneur devant leurs collègues ». Il a, du reste, expliqué que « la Médaille du travail est une prestigieuse distinction honorifique qui récompense l'effort et le mérite de plusieurs années de travail passées auprès d'un seul et même employeur (...) C'est donc une récompense de l'employeur et des pouvoirs publics pour votre contribution à l'effort de développement de votre société et, partant, du pays tout entier. »

Justice/Tribunal de première instance

Le nouveau procureur prend officiellement ses fonctions

SYM

Port-Gentil/Gabon

Nommé à cette prestigieuse fonction du corps judiciaire lors du dernier Conseil supérieur de la magistrature, Jean-Pierre Boungoulou a été installé vendredi dernier. En présence du Garde des Sceaux, Edgard Anicet Mboumbou Miyakou.

LE nouveau procureur de la République près le tribunal de première instance de Port-Gentil, Jean-Pierre Boungoulou, a revêtu, vendredi dernier, ses nouveaux habits à l'occasion de la traditionnelle cérémonie de rentrée solennelle de la Cour d'appel judiciaire. En présence de son ministre de tutelle, Edgard Anicet Mboumbou Miyakou, du gouverneur de province, Patrice Ontina, du maire de la commune, Bernard Aperano, et de plusieurs hauts magistrats ayant effectué le déplacement pour la circonstance. Après avoir remercié les hautes autorités de l'ordre judiciaire qui ont entériné sa nomination, Jean-Pierre



Photo : Koumouss

Le nouveau procureur, Jean-Pierre Boungoulou.

Boungoulou a promis de mettre en place une politique pénale appropriée, qui sera basée sur « la restauration de l'égalité de tous devant la loi et la répression systématique sur une véritable base légale, afin de redonner à la justice ses lettres de noblesse ». Aussi, a-t-il recommandé « une justice impartiale fondée sur des faits constatés et avérés pour restaurer la confiance des justiciables. Pour cela, nous n'avons pas à céder à la haine, ni à l'amitié et encore moins aux privilèges et aux intérêts personnels basés sur le ma-



Photo : Koumouss

Le corps judiciaire du tribunal de première instance de Port-Gentil lors de la cérémonie.



Photo : Koumouss

Vue partielle des officiels présents à l'installation du nouveau procureur.

tériel et l'argent.» Il reconnaît, néanmoins, que la tâche qui l'attend n'est pas du tout aisée, au regard de différents maux : « recrudescence des crimes et des violences contre l'intégrité physique des personnes, fréquence de vrais faux suicides ou noyades, incendies sous diverses formes, viols sur mineurs, très fort trafic des stupéfiants » qui, a-t-il reconnu, ont pignon sur rue dans la capitale économique.

En sa qualité de présidente du tribunal de Port-Gentil, Rita Ntsame Obiang a salué la « forte présence » des hauts magistrats à cette cérémonie. « Votre présence illustre, à bien des égards, la solidarité qui existe dans la maison Justice. Mais, il y a le respect du serment, car le serment est un engagement qui oblige tout magistrat à accomplir sa mission, certes difficile et précaire, avec abnégation et sérieux », a-t-elle indiqué.

Sous-entendu que « le magistrat est non seulement chargé d'appliquer la loi aux autres, mais qu'il reste aussi un sujet de droit et donc un justiciable devant la loi en cas d'observation de son serment. »